



RETOUR DES LIVRES EMPRUNTÉS AU CDI OU PRÊTÉS EN CLASSE



Si vous avez chez vous des livres qui appartiennent au collège, vous allez avoir la possibilité de les rapporter en toute sécurité (sans contact et avec gel hydro-alcoolique à votre disposition) et sans avoir à traverser la cour à partir du 25 mai.

Deux boîtes sont à votre disposition à côté de la loge et du parking « vélos » :

- ↳ **Une pour les livres du CDI**
- ↳ **L'autre pour les livres de « lectures suivies »**
(Prêtés par votre professeur de lettre en classe)

Les horaires sont les suivants :

**8h30
11h30
12h25
13h55
16h00**

En l'absence de retour avant le 15 juin, une facture vous sera envoyée.

La direction

